

Ecole des Catalpas

Villemandeur

Gestion crise sanitaire Covid-19

Phases de retour à l'école 22 juin 2020

Organisation basée sur le nouveau protocole sanitaire paru le 17 juin 2020,

puis sur celui paru le 18 juin 2020

dont quelques extraits sont proposés ci-dessous* :

Le 16 mars 2020, la situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées.

A partir du 11 mai 2020, dans le cadre de la stratégie nationale de déconfinement il a été décidé de rouvrir progressivement les écoles et établissements scolaires dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Pour cette troisième phase du déconfinement qui commence le 15 juin, le protocole sanitaire est assoupli en raison de la baisse du niveau de circulation du virus et des données rassurantes concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants.

Le présent guide précise les modalités pratiques de fonctionnement des établissements scolaires à compter du 15 juin 2020, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il est destiné aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l'État, aux personnels de direction ainsi qu'à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Les mesures à prendre nécessitent de tenir compte du contexte propre à chaque école ou établissement.

La principale évolution du protocole sanitaire concerne l'assouplissement des règles de distanciation physique dans les écoles et les collèges. Les mesures pour éviter le brassage des groupes et pour garantir l'hygiène des mains demeurent essentielles.

**les extraits du protocole national sont en italique*

Organisation Générale

Tous les élèves de l'école sont attendus à partir du 22 juin. Ils seront accueillis dans leur classe respective si les conditions de service le permettent (si un enseignant est absent et non remplacé, les élèves seront répartis dans les autres classes ou espaces dans le respect des distanciations notamment à l'école élémentaire).

Les horaires scolaires restent 8h30-11h30 et 13h30-16h30, avec ouvertures à 8h20 et 13h20, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le portail Chaintreau restera le seul accès à l'école. Il restera ouvert le matin jusqu'à 8h40 pour permettre une arrivée échelonnée.

LES APC ne seront pas organisées.

I- Principes généraux

Maintien du respect des gestes « barrière »

Lavage des mains

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- o à l'arrivée dans l'établissement ;*
- o avant et après chaque repas ;*
- o avant et après les récréations ;*
- o après être allé aux toilettes ;*
- o le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.*

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Port du masque

Pour les élèves

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes : pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire ; pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école ;

Pour les personnels

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire (en école primaire, en collège et en lycée) pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves.

Autres dispositions

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs, auxquels il est demandé de porter un masque grand public, peuvent désormais entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage ou désinfection des mains.

Nouvelle règle de distanciation

Distanciation

A l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.

Dans les écoles élémentaires, la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. L'organisation de la classe à l'air libre est donc encouragée. En outre, si le mobilier des salles de classe ne permet pas de respecter la distanciation physique, tous les espaces de l'établissement peuvent être mobilisés

Texte du 18 juin :

Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves et les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans la classe. La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquente et durant au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 3 heures.

La formation, la communication

Le personnel de direction, les professeurs ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves

dont ils ont la charge le cas échéant. Cette formation doit être adaptée à l'âge des élèves pris en charge et réalisée, dans toute la mesure du possible, avant la reprise des cours ou dès le premier jour.

Les parents

Ils sont informés clairement:

o des conditions de fonctionnement de l'école ou de l'établissement et de l'évolution des mesures prises ;

o de leur rôle dans le respect des gestes barrière (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation des poubelles, etc.) ;

o de la surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte à l'école, (la température doit être inférieure à 38°C) ;

o des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel (cf protocole précédent)

o de la procédure lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre élève ; (cf protocole précédent)

...

o des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves (portail Chaintreau)

o des horaires à respecter pour éviter les rassemblements aux temps d'accueil et de sortie ;

o de l'organisation de la demi-pension.

Les élèves

Les élèves bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves. Une attention particulière doit être apportée aux élèves en situation de handicap pour leur permettre, en fonction de leur âge, de réaliser les gestes barrière et de distanciation par une pédagogie, des supports ou, le cas échéant, un accompagnement adapté.

II- Applications des principes à la situation particulière de l'école des Catalpas

Dans les bâtiments Pas de croisement d'élèves, donc s'observer, se surveiller, communiquer, prévoir et anticiper, utiliser le plan de circulation déjà établi

Aérer les salles occupées 15 min plusieurs fois par jour

En classe Le prêt et le partage de matériel entre élèves d'une même classe sont possibles

Prévoir une caisse, un emplacement pour que les objets de l'école prêtés, partagés soient déposés pour être désinfectés en fin de journée

Les élèves viennent avec leur petit matériel et repartent avec tout leur matériel

Les élèves sont invités à venir avec un gobelet personnel, ou une gourde

L'utilisation de la salle motricité en maternelle pour exercice physique et jeux collectifs est de nouveau autorisée dans le respect des règles déjà annoncées

Sur la cour

Des jouets peuvent être mis à disposition sur la cour pour chaque groupe (ballon, vélo), après chaque récréation le matériel sera mis de côté pendant plus de 12h pour une nouvelle utilisation au plus tôt le lendemain

L'accès à la structure, à l'aire de sable reste proscrit car ces structures ne peuvent être nettoyées entre chaque groupe

Principe d'évolution de l'aménagement de la cour en fonction du nombre de groupes

Présence de tous les enseignants des classes concernées pour la surveillance des récréations

Si conditions météorologiques défavorables : maintien en classe pour les récréations

La municipalité organise le service pour que le protocole de nettoyage quotidien soit suivi.

Les salles sont équipées de gel, serviettes papier à usage unique, savon.

Les services de garderie périscolaire et restauration accueilleront tous les élèves inscrits auprès du service jeunesse de la mairie.

En ce qui concerne la demi-pension, la municipalité s'autorise le droit d'organiser plusieurs services pour que les règles de distanciation soient optimales et que les groupes ne se croisent pendant la pause méridienne (1 service = 1 groupe)

Cette organisation peut avoir des incidences sur l'heure de départ et de retour de la classe. La direction de l'école serait alors informée de cette organisation.

A- Dispositions spécifiques en Maternelle

- Arrivée échelonnée de 8h20 à 8h40, aux 4 portes du bâtiment, les atsem accueillent les élèves dehors et les accompagnent dans la classe.
- Pas d'attroupements d'élèves, pas de parents autorisés dans les bâtiments
- Eviter les croisements de groupes
- Favoriser principalement le lavage des mains au savon
- Favoriser les passages aux toilettes de façon décalée et individuelle (pendant les cours)
- Lavage des mains au savon aux toilettes (mais aussi en classe)
- Anticiper à 11h20, 13h20 et 16h20 (sortie échelonnée et individuelle, comme à l'arrivée du matin). Les atsem sont aux portes et attendent, accompagnent les enfants/ ou surveillent

l'arrivée des parents par les portes ou fenêtres et vont chercher les enfants pour les remettre à la famille, à l'extérieur du bâtiment.

Entrée/Sortie C1 par salle motricité

Entrée/sortie C2 par porte des toilettes

Entrée/ Sortie C3 porte salle atsem

Entrée/Sortie C4 par porte principale

Les parents ne sont toujours pas autorisés dans les bâtiments, l'accueil des élèves se fait à la porte (salle motricité, toilettes, porte salle atsem et porte C4), par les atsem

A partir du 22 juin, les récréations sont décalées dans le temps : 2 services un groupe C4-C2 et un groupe C3-C1 qui permet un décalage pour les entrées et sorties donc aussi pour l'utilisation des toilettes

9h45-10h05 et 10h05-10h25

1 groupe de 2 classes à chaque fois

14h45-15h05 et 15h05 à 15h25

1 groupe de 2 classes à chaque fois

Présence des 2 enseignantes pour la surveillance

Lavage des mains, à minima...

	C1		C2		C3		C4	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
8h30	Savon C	Savon T1	Savon C	Savon T1	Savon C	Savon T4	Savon C	Savon T4
Sortie récré	Savon T1	Savon C	Savon T1		Savon T4	Savon C	Savon T4	Savon C
Retour récré	Savon C	Savon T1	Savon C	Savon T1	Savon C	Savon T4	Savon C	Savon T4
Sortie déjeuner	Savon T1	Savon C	Savon T1	Savon C	Savon T4	Savon C	Savon T4	Savon C
Retour déjeuner	Savon C	Savon T1	Savon C	savonT1	Savon C	Savon T4	Savon C	Savon T4
Sortie récré	Savon T1	Savon C	Savon T1	Savon C	Savon T4	Savon C	Savon T4	Savon C
Retour récré	Savon C	Savon T1	Savon C	savonT1	Savon C	Savon T4	Savon C	Savon T4
Sortie 16h30	Savon T1	Savon C	Savon T1	Savon C	Savon T4	Savon C	Savon T4	Savon C

+ à chaque éternement, à chaque passage aux toilettes,

Anticiper sur le croisement des groupes, communiquer pour éviter les croisements... .

Le recours au gel hydroalcoolique pour des enfants de maternelle est très déconseillé. Ce ne sera donc qu'une solution alternative. Le lavage des mains au savon reste la voie à privilégier.

B- Dispositions spécifiques en élémentaire, bâtiment JODON

- Arrivée échelonnée de 8h20 à 8h40
- Pas d'attroupements d'élèves, pas d'utilisation du préau couvert
- Eviter les croisements de groupes
- Alternner lavage mains au savon et utilisation du gel hydroalcoolique
- Favoriser les passages aux toilettes de façon décalée et individuelle (pendant les cours)
- Lavage des mains au savon aux toilettes (mais aussi en classe)
- « Lavage » au gel en classe
- Anticiper à 11h20, 13h20 et 16h20 pour les entrées et sorties

Entrée/Sortie J1 par porte principale Entrée/ Sortie J2 et J3 par porte secours de leur classe

Lavage des mains, à minima....

	J1		J2		J3	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
8h30	Gel	Savon TG	Gel	Savon C	Gel	Savon C
Sortie récré	Savon TG	Gel	Savon TF	Gel	Savon Cui	Gel
Retour récré	Gel	Savon TG	Gel	Savon C	Gel	Savon C
Sortie déjeuner	Savon TG	Gel	Savon TF	Gel	Savon Cui	Gel
Retour déjeuner	Gel	Savon C	Gel	Savon C	Gel	Savon TG
Sortie récré	Savon C	Gel	Savon Cui	Gel	Savon TF	Gel
Retour récré	Gel	Savon C	Gel	Savon C	Gel	Savon TG
Sortie 16h30	Savon C	Gel	Savon Cui	Gel	Savon TF	Gel

TG = toilettes des garçons TF= toilettes des filles C= classe Cui= cuisine

+ à chaque éternement, à chaque passage aux toilettes,

Anticiper sur le croisement des groupes, communiquer pour éviter les croisements... .

Tous les enseignants présents sortent pour les surveillances

9h40- 9h55	10h00-10h15	10h20-10h35
14h40-14h55	15h00-15h15	15h20-15h35
Un groupe J1, J2, J3	Un groupe E1, E3, E5	Un groupe E4, E6,
Jeux/jouets acceptés et mis à l'écart après chaque récréation jusqu'au lendemain		
Structure non accessible		

C- Dispositions spécifiques en élémentaire, bâtiment Chaintreau

- Rentrée échelonnée de 8h20 à 8h40
- Pas d'attroupements d'élèves, pas d'utilisation du préau couvert
- Eviter les croisements de groupes (fléchage)
- Alternner lavage mains au savon et utilisation du gel hydroalcoolique
- Favoriser les passages aux toilettes de façon décalée et individuelle (pendant les cours)
- Lavage des mains au savon aux toilettes (mais aussi en classe)
- « Lavage » au gel en classe
- Anticiper à 11h20, 13h20 et 16h20

Entrée/Sortie E1 par porte blanche du couloir

Entrée/ Sortie E3 par préau

Entrée/Sortie E4 par préau en décalé avec E5

Entrée/Sortie E5 par préau en décalé avec E4

Entrée/Sortie E6 par porte blanche du couloir

Lavage des mains, à minima....

	E1		E3		E4	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
8h30	Gel	Savon TG	Gel	Savon C	Gel	Savon TG
Sortie récré	Savon TF	Gel	Savon E2	Gel	Savon C	Gel
Retour récré	Gel	Savon TG	Gel	Savon C	Gel	Savon TG
Sortie déjeuner	Savon TF	Gel	Savon E2	Gel	Savon C	Gel
Retour déjeuner	Gel	Savon C	Gel	Savon TG	Gel	Savon C
Sortie récré	Savon E2	Gel	Savon C	Gel	Savon TF	Gel
Retour récré	Gel	Savon C	Gel	Savon TG	Gel	Savon C
Sortie 16h30	Savon E2	Gel	Savon C	Gel	Savon TF	Gel

TG = toilettes des garçons TF= toilettes des filles C= classe

	E5		E6	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
8h30	Gel	Savon C	Gel	Savon C
Sortie récré	Savon TF ou C	Gel	Savon C	Gel
Retour récré	Gel	Savon TG ou C	Gel	Savon C
Sortie déjeuner	Savon TF ou C	Gel	Savon C	Gel
Retour déjeuner	Gel	Savon C	Gel	Savon C
Sortie récré	Savon TF ou C	Gel	Savon C	Gel
Retour récré	Gel	Savon TG ou C	Gel	Savon C
Sortie 16h30	Savon C	Gel	Savon C	Gel

TG = toilettes des garçons TF= toilettes des filles C= classe

+ à chaque éternement, à chaque passage aux toilettes,

Anticiper sur le croisement des groupes, communiquer pour éviter les croisements... .

Tous les enseignants présents sortent pour les surveillances en récréations

9h40- 9h55	10h00-10h15	10h20-10h35
14h40-14h55	15h00-15h15	15h20-15h35
J1, J2, J3	E1, E3, E5	E4, E6,
Jeux/jouets acceptés et mis à l'écart après chaque récréation jusqu'au lendemain Structure non accessible		

S'il pleut : pas de récréation !!!!

Pas d'attroupement sous le préau couvert, préau couvert non autorisé pendant les récréations

A partir de 11h25 sortie des élèves au compte-gouttes !!! les ½ pensionnaires attendent en classe comme d'habitude. 1 enseignant au portail, 1 autre dans chaque couloir de Chaintreau par exemple pour surveiller les écarts entre les groupes. Sortie effective à 11h30.

A partir de 16h25, sortie des élèves au compte-gouttes, 1 enseignant au portail, 1 autre dans chaque couloir de Chaintreau par exemple pour surveiller les écarts entre les groupes. Sortie effective à 16h30.

D- L'organisation de la continuité pédagogique

Le caractère obligatoire du retour à l'école implique que la continuité pédagogique à distance n'a plus lieu d'être.

E- Points de vigilance

- Sécurité de TOUS (élèves et personnels) : **se référer au protocole**
- Les affichages des circuits, consignes....
- Les moments de transitions (récréations, restaurant scolaire, entrées et sorties, déplacements des élèves...) sont les plus tendus
- La communication aux familles (cohérence municipalité-école, travail collaboratif, plusieurs canaux à utiliser et deux axes à prendre en compte : une communication enseignant-classe et un axe direction-familles)